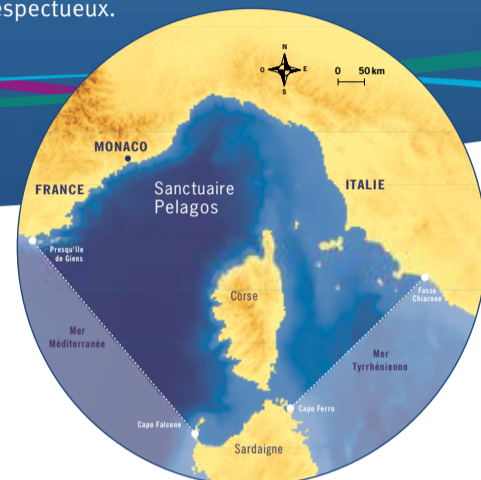




En 1999, un Accord international entre la France, l'Italie et Monaco a concrétisé l'instauration d'un sanctuaire destiné à la protection des mammifères marins en Méditerranée. Grâce à des conditions hydrologiques particulières, cet espace maritime présente une grande richesse biologique et, en particulier, abrite de nombreuses espèces de cétacés. Cette première aire marine internationale de protection pour les mammifères marins, d'une surface de 87 500 km², a vocation à créer des conditions favorables pour la conservation des populations et de leurs habitats. L'action du Sanctuaire Pelagos repose sur trois axes principaux :

- › La connaissance des mammifères marins et de l'impact des activités humaines sur leurs populations.
- › L'implication des acteurs de la mer pour la recherche de solutions visant à réduire les causes de perturbation.
- › La sensibilisation de tous les publics et la promotion de comportements respectueux.



Édito

La protection des mammifères marins en Méditerranée a franchi une nouvelle étape en 2022 avec le principe de création d'une zone maritime particulièrement vulnérable (ZMPV) en mer Méditerranée occidentale par l'Organisation Maritime Internationale. L'objectif de cette ZMPV est de réduire les risques de collision des cétacés avec les navires tel que proposé par la France, l'Espagne, l'Italie et Monaco. Les mesures volontaires, qui seront mises en place (distance et vitesse de sécurité, signalements, etc.), seront examinées en mai 2023 en vue de leur adoption au plus tard en juillet 2023.

L'accord Pelagos avec des dispositifs comme REPCET®, permettant de réduire les risques de collision avec les cétacés, et IMMERCET, relatif à l'immersion des carcasses de cétacés à la dérive, ont déjà apporté des solutions innovantes au préfet maritime et ont été précurseurs dans ces domaines. Grâce à ces dispositifs, la conciliation des activités maritimes avec les enjeux environnementaux a été améliorée.

De même les travaux initiés par la Marine et destinés à faire évoluer les pratiques de neutralisation des munitions historiques ont permis d'aboutir à une doctrine étayée permettant de bien faire la part entre l'indispensable sécurité des personnes et la limitation des atteintes à l'environnement. De nouveaux équipements (bouée acoustique de détection des mammifères marins, système de rideau de bulles) permettront bientôt de compléter et accompagner cette doctrine de manière à réduire encore l'impact du déminage sur l'environnement.

Consciente de ces enjeux et de la nécessité d'y faire face, la préfecture maritime de la Méditerranée accompagnera le développement de la ZMPV et des mesures associées. C'est la raison pour laquelle elle soutient des projets industriels comme PIAQUO et SEADETECT mais également des études d'associations environnementales comme STOP COLLISION ou d'universitaires comme les projets BOMBYX.

La protection des mammifères marins en Méditerranée est un travail d'équipe où chacun a son rôle à jouer car la mer est un bien commun et un espace de liberté qu'il faut apprendre à partager.



Vice-amiral d'escadre Gilles Boidevezi
Préfet maritime de la Méditerranée

Sommaire

Actualité du Sanctuaire P1

- › Célébration de la première journée ASPIM
- › La nage avec les cétacés, c'est FINI !
- › Des nouveaux groupes de travail pour accompagner l'action du Secrétariat permanent de l'Accord Pelagos P2

Activités humaines P3

- › Les interactions entre pêche professionnelle et cétacés
- › Plongée virtuelle avec les Rorquals communs
- › Workshop « Navires-Cétacés : développer et combiner les outils pour réduire le risque »
- › Formation en ligne : Navigation commerciale et cétacés en France

Recherche P4

- › Humains et dauphins, un documentaire pour mieux comprendre nos relations
- › 4^{ème} séminaire du collectif bruit sous-marin
- › Protocole « Cétacés-AMPMed », où en est-on ?

Échouage P4

- › Bilan des échouages 2022 sur les côtes méditerranéennes françaises
- › Les dispositifs IMMERCET et TraCasse prêts à être déployés !

Sensibilisation P4

- › Golfe de Saint-Tropez rejoint Pelagos
- › Sensibilisation des scolaires par Mandelieu-la-Napoule
- › Immersion (virtuelle) avec les cétacés !
- › Escales dans les ports Pelagos

La nage avec les cétacés, c'est FINI

depuis le 1^{er} janvier 2021 dans les eaux méditerranéennes françaises. Trois opérateurs qui proposaient encore cette activité en 2022 dans les Alpes-maritimes se sont vus condamnés par le Tribunal de Grasse pour perturbation volontaire d'une espèce protégée. Restez à distance, à 100 m c'est assez près !

Célébration de la première journée ASPIM

Le Sanctuaire Pelagos est inscrit depuis 2001 sur la liste des Aires Spécialement Protégées d'Importance Méditerranéenne (ASPIM), dans le cadre de la convention de Barcelone.

Pour la première fois, une journée dédiée aux ASPIM a été conjointement organisée par le Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées et le Secrétariat permanent de l'Accord Pelagos, à Monaco le 20 mai 2022.

Les célébrations ont débuté par un atelier pédagogique « Baleines et Dauphins de la Méditerranée », à destination de classes d'écoles monégasque, italienne (Sanremo) et française (Nice) au Musée Océanographique de Monaco.

Des tables rondes ont ensuite réuni les gestionnaires des ASPIM ainsi que les représentants des acteurs engagés pour la protection de la biodiversité en Méditerranée. Les échanges ont été bénéfiques aux travaux du groupe de travail sur les ASPIM et les Aires marines protégées, ainsi qu'en support des activités du Secrétariat permanent dans le cadre du programme de travail 2022-2023.



À cette occasion, le Secrétariat permanent de l'Accord Pelagos a eu l'honneur de recevoir l'attestation d'ASPIM exceptionnellement remise par S.A.S. le Prince Albert II de Monaco.



Costanza Favilli,
Secrétaire exécutif de l'Accord Pelagos

Des nouveaux groupes de travail pour accompagner l'action du Secrétariat permanent de l'Accord Pelagos

Lors de la 8^{ème} Réunion des Parties (Rome, 15-16 décembre 2021), la France, l'Italie et la Principauté de Monaco ont adopté le Plan de Gestion et d'Action 2022-2027 qui se veut ambitieux. Ce Plan a introduit une nouvelle vision générale de l'Accord ainsi qu'une nouvelle méthodologie de travail.

A cet effet, les Parties ont décidé de créer de nouveaux groupes de travail (GdT) pour établir un processus de consultation à la fois technique et scientifique, participatif et transparent. Ce dispositif permettra de soutenir la mise en œuvre du programme de travail biennuel de l'Accord.

Le Secrétariat permanent peut donc s'appuyer sur l'expertise de 95 membres, entre experts et parties prenantes, avec des compétences complémentaires. Ils sont répartis au sein des 6 GdT sur les impacts, les évaluations, les ASPIM-AMP*, les lois, la gouvernance, la communication, et un sous-GdT sur le phoque moine.

Les activités menées par les GdT dans le cadre du programme de travail 2022-2023 seront présentées à l'occasion de la 9^{ème} Réunion des Parties qui aura lieu en France à la fin de l'année 2023.

Vous pouvez toujours intégrer les GdT en envoyant votre CV et une lettre de motivation (en anglais) au Secrétariat permanent de l'Accord Pelagos à l'adresse suivante : secretariat@pelagossanctuary.org.

*ASPIM-AMP: Aire spécialement protégée d'importance Méditerranéenne - Aires marines protégées



Viola Cattani,
Adjointe au Secrétaire
exécutif de l'Accord
Pelagos

Nouvelle composition du Secrétariat permanent de l'Accord Pelagos

Nous souhaitons la bienvenue à Mme Viola CATTANI qui a rejoint le 29 août 2022 le Secrétariat permanent de l'Accord Pelagos en tant qu'adjointe au Secrétaire exécutif.

Par ailleurs, le mandat de Mme Costanza FAVILLI, Secrétaire exécutif de l'Accord Pelagos, a également été renouvelé en septembre 2022 pour une durée de 3 ans.

Depuis mars 2023, le Secrétariat permanent peut également compter sur la collaboration de 5 consultants qui contribuent à la mise en œuvre des actions du programme de travail 2022-2023 et en particulier sur les points suivants : soutien administratif et technique au Secrétariat permanent ; développement des activités relatives à la Charte de partenariat Pelagos ; renforcement de la coopération internationale ; et déploiement d'une stratégie de communication.



Bon travail au
Secrétariat
permanent de
l'Accord Pelagos !

Activités humaines

Les interactions entre pêche professionnelle et cétacés

Aux Antilles, le chalutage est interdit et les pratiques de pêche majoritairement artisanales : lignes sur Dispositifs de Concentration de Poissons (DCP) ancrés, lignes de traîne, casiers, filets et sennes de plage. Jusqu'alors peu documentées, les interactions entre la pêche et les cétacés ont récemment pu être caractérisées dans le cadre d'une étude commandée par le Sanctuaire Agoa. Basée sur les déclarations de 70 pêcheurs des îles du Sanctuaire, cette étude révèle que 71 % des pêcheurs observent des cétacés tous les mois, qu'ils considèrent comme étant utiles aux

océans et faisant partie d'un équilibre à préserver. Le statut de protection des animaux est par ailleurs connu. La déprédation par les delphinidés, les prises accidentelles et les enchevêtrements de grands cétacés sont les trois principaux types d'interaction identifiés. Si les incidents semblent occasionnels (31 occurrences déclarées, pour 23 ans de métier en moyenne), leur impact demeure non-négligeable, avec des pertes de matériel parfois coûteuses pour les pêcheurs, et des blessures et décès chez les animaux. Le sentiment de compétition



© Benjamin Guichard / OFB

ne semble toutefois pas prégnant chez les pêcheurs. Ces résultats permettent d'envisager diverses perspectives de gestion, notamment le développement de la durabilité des DCP et la mise en place d'une coopération avec les pêcheurs pour la remontée de leurs observations de mammifères marins. L'objectif : développer un contact durable, ouvert et constructif avec le secteur de la pêche.



Maïté Ottmann,
Chargée du trafic
maritime et de la pêche,
Sanctuaire Agoa.

Plongée virtuelle avec les Rorquals communs



© Denis ODY - WWF

Balise CATSCAM déployée sur un Rorqual commun

Les collisions avec les navires sont la première cause de mortalité non naturelle chez les grands cétacés (Rorqual commun et Cachalot). Ce constat interroge sur le comportement de ces animaux en situation de collision : quelles sont leurs réactions ? Comment esquivent-ils, ou pas ? À quelle distance ? Les réponses à ces questions se situent essentiellement sous l'eau, hors de portée de nos regards. Pour tenter d'y répondre, nous utilisons des balises équipées de nombreux capteurs dont les données enregistrées permettent de reconstruire les trajectoires des animaux dans les 3 dimensions. Elles sont déployées avec une perche depuis un pneumatique et fixées de façon temporaire sur le dos des Rorquals communs avec des ventouses.

Nous avons réalisé 36 déploiements de 2018 à 2022, dont 13 d'une durée supérieure à 40 minutes (considérée comme « significative »), avec un maximum de 20 heures et une moyenne de 4 h 30.

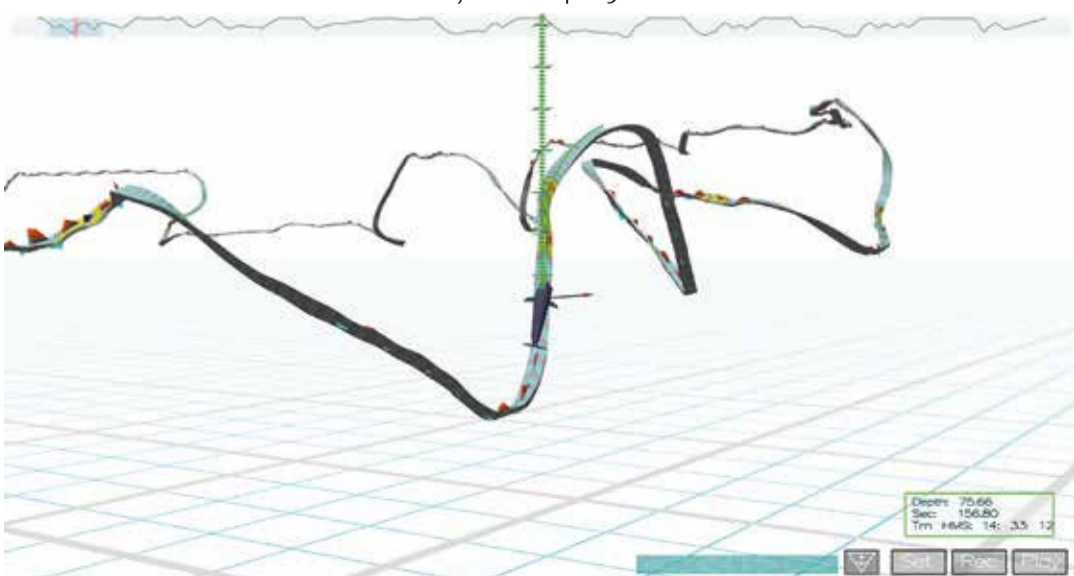
Aucun de ces déploiements n'a couvert une situation de collision malheureusement et heureusement. Ils ont néanmoins apporté d'intéressantes informations dont :

- Des comportements d'alimentation répétés entre 60 et 80 m, caractérisés par des accélérations en forme de « U » (une « ressource » en aéronautique) et alimentation à la remontée. Certains de ces comportements impliquaient plusieurs individus sur le même nuage de krill.
- Un record de plongée au-delà de 377 m (décrochage lors de la descente).
- Des vitesses de déplacement en plongée de 8 km/h en moyenne avec des pointes à 30 et même 40 km/h.
- Au cours du déploiement de ~20 heures, 18 navires sont passés à moins de 20 km du Rorqual balisé.
- Des interactions nombreuses entre individus en plongée qui interrogent sur les sens et les capacités qui permettent des rencontres si rapprochées « en aveugle ».

Ces déploiements ont également permis de calculer le temps passé par les Rorquals communs entre 0 et 10 m de profondeur, dans la zone où ils sont vulnérables aux collisions : 32 % la journée et surtout 84 % la nuit quand ils ne sont pas détectables par les équipages.



Denis ODY,
WWF France



Exemple de trajectoire reconstruite après traitement par QUIET-OCEANS via le code MATLAB (Dave CADE et Will GOUGH - Stanford University) et visualisée dans TrackPlotTM (Colin WARE). En haut le profil Profondeur - Temps de l'ensemble du déploiement, en bas à droite la profondeur et l'heure correspondantes.

Workshop « Navires-Cétacés : développer et combiner les outils pour réduire le risque »

Le mardi 22 novembre 2022 s'est tenu, à l'Université de Toulon, le workshop « Navires-Cétacés : développer et combiner les outils pour réduire le risque » organisé par MIRACETI et financé par le Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires. Institutionnels, armateurs, scientifiques, gestionnaires et ingénieurs ont échangé autour de trois tables rondes : 1) les nouvelles technologies de détection et de prévision de présence, 2) l'intérêt et le développement de l'acoustique passive, et 3) l'interopérabilité des outils et la valorisation des initiatives. L'objectif de cette journée était de réunir les acteurs impliqués dans la réduction du risque de collisions entre navires et cétacés pour établir un état des lieux des outils existants, identifier les pistes d'interopérabilité des technologies en développement, et initier une stratégie « anti-collision » commune à l'échelle nationale. Les discussions ont permis d'affirmer une volonté d'améliorer la synergie entre les projets, et de renforcer les échanges entre les parties prenantes, notamment au travers de la mise en place d'un groupe de travail dédié à cette thématique.



Formation en ligne : Navigation commerciale et cétacés en France

Une formation en ligne de 25 minutes destinée aux navigants a été réalisée pour les sensibiliser aux enjeux du trafic maritime pour les cétacés, les aider à la reconnaissance des cétacés les plus à risque de collision, et les informer des solutions existantes pour limiter les pressions. Cette formation est accessible gratuitement sur le site de MIRACETI.

miraceti.org/nos-actions/formations/professionnels



Laurine Gounot,
Chargée de mission programme collision, MIRACETI

Humains et dauphins, un documentaire pour mieux comprendre nos relations

Les relations entre les humains et les dauphins, ainsi que la perception de cet animal par les humains, ont été très variables au cours de l'histoire : ami des pêcheurs ou concurrent de pêche, icône souriante et joyeuse ou grand prédateur violent et violeur vis à vis de ces congénères,

espèce protégée ou espèce nuisible, etc.

L'équipe d'animation française du Sanctuaire Pelagos (Alain Barcelo) réunit un groupe d'expert.e.s coordonné par Charlotte Michel et composé d'une docteure en écologie marine (Léa David), d'une éthologue (Fabienne Delfour), d'un historien

(Daniel Faget), d'un philosophe (Baptiste Morizot) et d'un réalisateur (Matthieu Maillet) pour réaliser un documentaire sur ce sujet complexe et fascinant.

L'objectif ? Montrer les différentes facettes de l'animal, confronter les points de vue, et identifier des axes d'actions pour se prémunir des excès de tous ordres. Il sera ainsi d'une grande utilité pour prévenir les usagers des conséquences de leur pratique sur ces animaux et ainsi mieux gérer les relations humains/dauphins.

Sortie prévue en 2024 grâce au soutien de l'Initiative Pelagos, de la Direction Interrégionale de la Mer Méditerranée, de la Métropole Toulon Provence Méditerranée et du Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires.



Alain Barcelo,
Équipe d'animation
française
du Sanctuaire Pelagos

4^{ème} séminaire du collectif bruit sous-marin



Le collectif bruit sous-marin a été créé en 2020, à l'initiative conjointe de la délégation à la mer et au littoral (aujourd'hui Service des espaces maritimes et littoraux et Service des flottes et des marins, rattachés au Ministère de la mer), de la direction de l'eau et de la biodiversité du Ministère chargé de l'écologie, de l'Office français de la biodiversité et du Ministère de l'Europe et des affaires étrangères. Ce collectif pluridisciplinaire est constitué notamment par des organismes publics et privés travaillant en lien avec le sujet du bruit sous-marin, des structures de recherche

scientifique, technique ou juridique, des gestionnaires d'espaces marins, des ONG, des médiateurs en charge de la sensibilisation et de l'éducation à l'environnement marin, des entreprises de R&D, des bureaux d'études. Sa vocation est de :

- constituer une communauté scientifique et technique française en capacité optimale d'atteindre cet objectif commun en mobilisant différentes voies et moyens, par une approche interdisciplinaire, par la mobilisation de l'intelligence collective et des partenariats autour de projets communs ;
- partager l'information, appréhender les enjeux multiples et la complexité du sujet, par des séminaires de travail, dont au minimum la tenue d'un séminaire annuel qui donne lieu à un rendu mis en ligne et accessible à tous ;
- faciliter la construction de projets communs pour apporter des solutions aux enjeux ciblés, par une approche pluridisciplinaire ;
- développer la sensibilisation, en particulier des usagers de la mer, par différents moyens et l'élaboration d'outils communs de sensibilisation ;
- disposer d'experts nationaux en capacité de porter les messages au niveau international et de peser dans les négociations.

Ce collectif organise en particulier un séminaire annuel, sur les façades Méditerranée et Atlantique par rotation. En 2023 il a eu lieu les 1^{er} et 2 juin à l'université de Toulon, l'occasion de proposer un état de l'art sur les chantiers en cours et projets en matière de bruit sous-marin avec un focus sur les enjeux en Méditerranée.



Florian Expert,
Chargé de mission connaissance et
protection des espèces marines menacées
au MTECT

Échouage

Bilan des échouages 2022 sur les côtes méditerranéennes françaises

2022 a été particulièrement calme sur le front des échouages de cétacés en Méditerranée française, avec 62 individus, alors que la moyenne annuelle depuis 2000 est de 85,5 (écart-type de 35). On peut donc se réjouir de ce faible taux puisque les observations en mer ont été au contraire abondantes.

La diversité spécifique fut très contrastée entre la Corse et le continent. En Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur, les 52 animaux échoués furent essentiellement des Dauphins bleu-et-blanc (34) et des Grands Dauphins (9), plus un Cachalot au Levant (Var) et un jeune Globicéphale noir à Port-la-Nouvelle (Aude), et quelques indéterminés (non contrôlés). En Corse au contraire, 10 individus seulement, mais de 7 espèces ! Au final, les 8 espèces principales de la région (Dauphin de Risso, Dauphin commun, Ziphius et Rorqual commun en plus des précités) furent détectées.

Les *Stenella* ont représenté près des 2/3 des échouages, sans cause de mortalité particulière, hormis quelques cas d'agression par les *Tursiops*. La gestion de jeunes

orphelins errant dans différents ports a causé beaucoup d'émoi médiatique.

Les Grands Dauphins (18 % des échouages) sont de plus en plus présents sur le continent. Nous avons eu au moins 3 dauphins solitaires et familiaux en 2022, en mai autour des îles d'Hyères (« Donator »), en janvier puis en juillet dans les Alpes-Maritimes (vieille femelle « Lérins »), et surtout « Parbatt », jeune *Tursiops* très (trop) familier avec les humains, qui défraie la chronique depuis janvier 2022 sur la Riviera.



Frank Dhermain,
MIRACETI



Dauphin bleu-et-blanc agressé par des Grands Dauphins

« L'encadrement juridique du bruit sous-marin d'origine anthropique », thèse en cours

Le bruit sous-marin d'origine anthropique est la source d'une dégradation de la qualité acoustique des habitats marins, ainsi que de nuisances causées à la faune sous-marine. Bien qu'elle soit moins connue que d'autres formes de pollutions marines, la pollution acoustique constitue une préoccupation fondamentale dans la conservation et l'exploitation durable des mers et océans. Le droit apparaît alors comme un outil auquel peuvent recourir les acteurs concernés dans leurs luttes contre la pollution sonore sous-marine.

Cette thèse propose de réaliser un état de l'art des données scientifiques relatives à l'impact des bruits sous-marins d'origine anthropique sur la biodiversité marine, ainsi que d'analyser les mesures réglementaires existantes et les outils juridiques envisageables - volontaires, incitatifs et contraignants - pour la réduction du bruit sous-marin au regard de leur impact socio-économique. La thèse a ainsi pour objectif général d'analyser la prise en compte des nuisances sonores sous-marines par le droit existant et de constituer des trajectoires d'évolution en envisageant des mesures juridiques adaptées. Une étude de cas du Sanctuaire Pelagos sera réalisée, les gestionnaires de l'aire marine protégée souhaitant limiter la pollution sonore sous-marine au sein de cet espace qui souffre d'une pression anthropique élevée.

Cette thèse bénéficie du soutien financier du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur ainsi que de celui de la Fondation Prince Albert II de Monaco via un partenariat socio-économique établi avec le Parc national de Port-Cros.



Anaëlle Boué,
Doctorante de l'université de Toulon

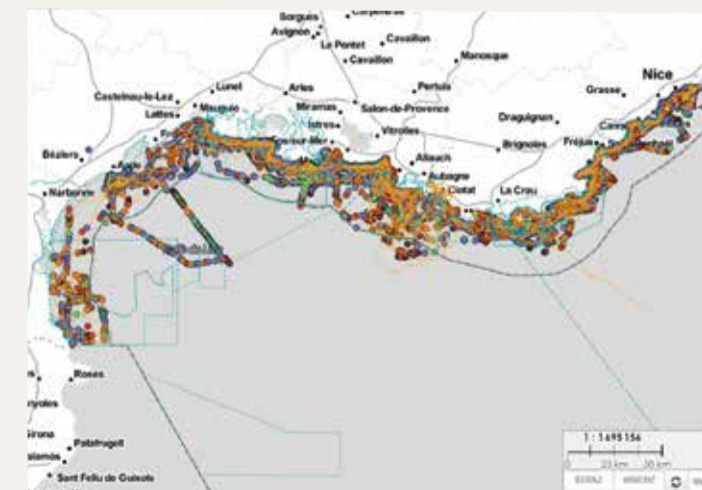
Protocole « Cétacés-AMPMed », où en est-on ?

Le protocole « Cétacés-AMPMed » a été développé sur OBSenMER et mis en place en 2021 dans le réseau des Aires Marines Protégées de Méditerranée française dans le cadre du programme TURSMED (2020-2023), porté par MIRACETI en partenariat avec l'Office français de la biodiversité (OFB). L'objectif de ce protocole est de mettre en place un suivi harmonisé des cétacés à l'échelle de la façade et de centraliser les données collectées.

Son utilisation est réservée aux gestionnaires formés par MIRACETI. En décembre 2022, 9 structures utilisent le protocole.

Les données, bancarisées dans une base de données hébergée par l'OFB, sont visualisables depuis une cartographie web en ligne sous Lizmap, accessible via le portail technique de l'OFB : professionnels.ofb.fr/fr/node/1540

On peut y voir les transects en effort réalisés par chaque structure ainsi que les différentes observations de faune marine.



Andrea Antich Gabriel,
MIRACETI
Anne Salgado,
Office français
de la biodiversité

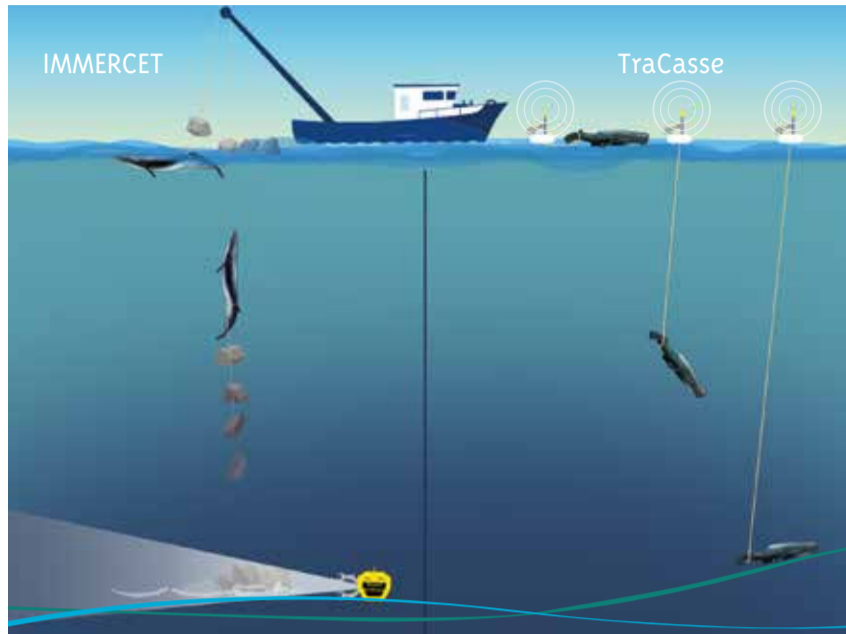
Les dispositifs IMMERCET et TraCasse prêts à être déployés !

En cas d'échouages de grands cétacés (Rorqual commun ou Cachalot) en mer, la Préfecture maritime de Méditerranée dispose de 2 dispositifs. L'objectif est de préserver le rôle écologique des mammifères marins dans les

grands fonds et d'envisager un suivi scientifique de leur décomposition. Ces projets ont été mis au point et financés par la Partie française de l'Accord Pelagos avec le concours et sur une idée originale de Souffleurs d'Écume.

À ce jour, aucune carcasse n'a été éligible au déploiement de l'un ou l'autre de ces dispositifs et c'est appréciable.

Équipe d'animation française du Sanctuaire Pelagos



IMMERCET :
IMMERsion Raisonnée des CETacés pour une immersion à l'aide de blocs rocheux (2 dispositifs à Toulon et 1 en Corse).

TraCasse :
Tracking (suivi) de carCasse pour un suivi de la dérive et du point de chute de la carcasse (1 dispositif à Toulon).

Tout mammifère marin échoué doit faire l'objet d'un examen scientifique conformément à la circulaire interministérielle (DNP/CFF N°01/01) du 18 octobre 2001. Seules les personnes habilitées et agréées peuvent les réaliser : les membres du Réseau National Échouages (RNE).



Numéro d'appel d'urgence du RNE

05 46 44 99 10

Sensibilisation

Escales dans les ports Pelagos

Comme chaque année, l'association SOS Grand Bleu a poursuivi ses activités de sensibilisation à la protection des cétacés auprès des communes signataires de la Charte de partenariat Pelagos dans le département des Alpes-Maritimes. Nous étions présents en 2022 avec le bateau-école Santo Sospir ou bien à l'occasion d'un stand d'information :

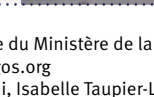
- du 5 au 6 mai dans le cadre des « Journées Pelagos » au port Canto à Cannes ①,
- du 9 au 20 mai dans le cadre du projet « À l'école du développement durable » de la ville de Nice,
- le 4 juin à l'occasion de la « Fête de l'environnement » de la ville de Beaulieu-sur-Mer,
- du 7 au 10 juin avec les écoles de Mandelieu-la-Napoule ②,
- le 10 juin lors de l'événement « Océans 2021 » initié par la ville de Nice,
- du 20 au 24 juin avec les écoles de Villeneuve-Loubet ③,
- Les 27, 30 juin et 5 juillet avec l'école Joseph Calderoni de Villefranche-sur-Mer et à l'initiative de l'Institut de la Mer,
- les 27 et 28 août à l'occasion de la deuxième édition des « Journées de la Mer » organisée par la Communauté d'agglomération de la Riviera française ④,
- le 12, 13 et 17 octobre avec l'école de Saint-Jean-Cap-Ferrat.



SOS Grand Bleu remercie chaleureusement la commune de Saint-Jean-Cap-Ferrat, le Conseil Départemental des Alpes-Maritimes, ses adhérents et bénévoles sans lesquels elle ne pourrait poursuivre ce travail de sensibilisation auprès des établissements scolaires, des institutions spécialisées et du grand public.



Murielle Oriol,
Association SOS Grand Bleu



Golfe de Saint-Tropez rejoint Pelagos



À travers l'engagement déjà ancien de plusieurs communes littorales du territoire, la Charte de partenariat Pelagos était déjà portée par les habitants du Golfe de Saint-Tropez depuis plusieurs années. L'adhésion officielle à la charte par la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez, officialisée lors de l'événement majeur en Méditerranée que sont les Voiles de Saint-Tropez, a donné une dimension supplémentaire à cet engagement. Depuis sa création en 2013, Golfe de Saint-Tropez a sans cesse intégré les enjeux maritimes et environnementaux dans ses actions, en particulier à travers les actions portées par les élus soucieux de protéger et

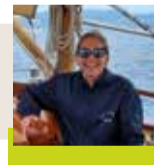
mettre en valeur la mer, sa faune, sa flore et ses rivages. Le service Espaces maritimes, avec son expertise, son expérience et sa capacité à intervenir en conseil auprès des communes, permet de transcrire dans les faits cet engagement pour la pérennité des mammifères marins au large du territoire. Bien conscients à la fois des enjeux du développement durable et des atouts que présente une mer propre et protégée pour l'attractivité et la qualité de vie du territoire, les élus de Golfe Saint-Tropez ont signé avec fierté cette adhésion à la Charte de partenariat Pelagos : le début, peut-être, d'une nouvelle aventure...

La Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez

Sensibilisation des scolaires par Mandelieu-la-Napoule

Engagée dans la démarche partenariale de protection des mammifères marins en tant que signataire de la Charte de partenariat Pelagos, la commune de Mandelieu-la-Napoule a offert la possibilité à 4 classes ainsi qu'au Centre Municipal des Jeunes et à l'Accueil Loisirs Jeunesse d'effectuer une sortie en mer à bord du Santo Sospir, bateau école de l'association SOS Grand Bleu. Parmi les classes ayant concouru à un exposé autour d'un animal marin, ce sont les classes de : CE1/CE2 et CE2 de l'école F. Mistral, CE2/CM1 de l'école Cottage Glycines, et CE2 de l'école Cottage Mimosas qui ont été récompensées par la sortie d'une demi journée en mer depuis le port de la Napoule. Les skippers du Santo Sospir,

Arnaud et François, ont initié les enfants à l'orientation et les ont sensibilisés à la protection des mammifères marins via la lutte contre la pollution plastique. Les déchets rencontrés en mer lors des sorties ont été repérés par les enfants et collectés à bord. Une première pour la commune, en partenariat avec le service Environnement et le service Jeunesse qui adresse ses remerciements au port de la Napoule pour son accueil sur la semaine. En 2023, l'opération sera renouvelée avec un concours portant sur la pollution plastique. Bonne chance aux élèves !



Delphine Mantero,
Référente Pelagos de Mandelieu-la-Napoule



Immersion (virtuelle) avec les cétacés !



Le fort du Pradeau, situé à la frontière ouest du Sanctuaire Pelagos à Hyères (83), a ouvert ses portes le 2 novembre dernier. Suite à un programme de restauration et de valorisation mené par le Parc national de Port-Cros, il abrite désormais un site de découverte et permet de « Rendre visible l'invisible ».

Pour une immersion, virtuelle bien sûr, avec les cétacés de Méditerranée, nous vous donnons rendez-vous au fort du Pradeau !

> parcnational.fr/fr/fete-manifestation/visites-guidees-fort-du-pradeau



Magalie Alaphilippe,
Équipe d'animation française du Sanctuaire Pelagos